Fondation Rurale de Wallonie

Compte-rendu de la réunion du Groupe de travail « petit patrimoine »

Le 22 septembre 2026, à la salle Miro (La Roche-en-Ardenne)

Présents :

- Pascal Lucas, Damien Jonckers, Gilles Pirlot de Corbion, Manuel Goldschmidt
- Jean-Michel Bodelet, employé communal en charge du développement rural ;
- Catherine Servotte et Anatole Lepère, Fondation rurale de Wallonie.

Excusés : Géraldine Cattelain, Christiane Kaiser, Malorie Jacques, Mikaël Bastin, Christiane Collinet et Patrick Volvert

Lien GoGoCarto pour consulter le travail de recensement en cours :

https://patrimoine-la-roche-en-ardenne.gogocarto.fr/

OBJECTIFS DE LA RÉUNION :

- Accueillir les personnes souhaitant rejoindre le groupe de travail et rappeler le contexte et les objectifs de la démarche ;
- Permettre aux participants de se familiariser concrètement avec la méthode de recensement du petit patrimoine et avec l'outil de cartographie participative GoGoCarto ;
- Réaliser un premier exercice de recensement sur le terrain afin d'illustrer la démarche et les informations à relever ;
- Répondre aux questions relatives au recensement, à l'encodage, à la validation et à l'utilisation des données ;
- Faire le point sur l'organisation du travail et la répartition du territoire ;
- Définir les prochaines étapes et l'échéance envisagée pour la réalisation de l'inventaire.

À L'ORDRE DU JOUR :

Catherine Servotte (FRW) accueille les participants et les remercie pour leur présence à cette réunion consacrée au petit patrimoine.

1. Contexte

Dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural de la Commune de La Roche-en-Ardenne, les membres de la CLDR ont choisi de travailler sur la fiche projet 1.5 « Valorisation et entretien du petit patrimoine, restauration et transmission ».

Une première réunion du groupe de travail s'était tenue le 8 juillet 2026. Celle-ci avait notamment permis de présenter le contexte de la démarche, l'intérêt d'un inventaire du petit patrimoine, les différentes catégories concernées ainsi que la méthode de recensement et les outils mis à disposition. La démarche repose sur une participation ouverte aux membres de la CLDR et à toute personne souhaitant contribuer à l'inventaire.

La première réunion avait également permis de présenter les principales étapes de l'encodage : identification de l'élément, localisation, prise de photographies, description, collecte éventuelle d'informations complémentaires et encodage dans GoGoCarto. La carte participative spécifique à La Roche-en-Ardenne a été créée par la FRW afin de centraliser et localiser les éléments recensés. Une répartition du territoire avait enfin été proposée lors de cette première rencontre, sur la base des anciennes sections de la commune, afin de faciliter l'organisation du travail de terrain. Certaines zones restaient toutefois encore à attribuer.

Cette deuxième réunion a donc pour objectif de poursuivre la mise en route concrète du groupe de travail, d'accueillir d'éventuels nouveaux participants, de répondre aux questions des membres et de permettre une première mise en pratique sur le terrain. L'objectif est également de permettre aux participants de se familiariser avec l'utilisation de GoGoCarto et avec les différentes informations à relever lors du recensement, afin que chacun puisse ensuite poursuivre le travail de manière autonome.

Les participants présents lors de la première réunion ne sont finalement pas présents lors de cette deuxième rencontre. En revanche, quatre nouveaux membres participent à cette séance. Aussi, la FRW rappelle la définition d'un élément de petit patrimoine et reprend, brièvement, les 17 catégories de petit patrimoine définies par la Région wallonne (photos à l'appui). Pour l'inventaire rochois, deux possibilités s'offrent aux bénévoles en fonction de leurs affinités et/ou connexion à internet :

- Soit remplir une fiche papier pour décrire l'élément
- Soit l'encoder directement sur le site Gogocarto.

2. Exercice pratique sur le terrain

Munis de tablettes, de smartphones et du guide papier présenté lors de la première réunion, les membres du groupe ont effectué un exercice pratique dans la rue de Beaussaint, à proximité direct de la salle Miro.



Cette sortie a permis de procéder au recensement de plusieurs premiers éléments, notamment des éléments décoratifs présents sur une façade ainsi qu'un puits.

L'exercice a permis d'aborder concrètement les différentes étapes du recensement : identification de l'élément, localisation, prise de photographies, observation de son environnement et collecte des informations utiles à sa description.

Ce moment de terrain a également permis aux participants de se familiariser avec l'utilisation de GoGoCarto et avec les différentes questions à se poser lors du recensement, notamment afin de disposer d'informations suffisamment précises pour pouvoir compléter les fiches.

Vous trouverez en annexe un rappel du fonctionnement de GoGoCarto : comment l'utiliser, se connecter et encoder des éléments.

Si un problème se pose, il ne faut pas hésiter à contacter la FRW (famenne@frw.be – 084/21.98.60 – Alain, Catherine ou Anatole).

3. Questions – Réponses

De retour en salle, un temps d'échange a été consacré aux questions des participants concernant la démarche, les outils et la suite du travail.

1. Quelle est la finalité de ce travail de recensement ?

Le recensement constitue avant tout un état des lieux permettant d'améliorer la connaissance du petit patrimoine présent sur le territoire communal.

À l'échelle communale, cet inventaire peut notamment constituer une ressource pour le service patrimoine ou le service travaux dans le cadre du suivi et de l'entretien des éléments recensés.

Le groupe de travail « patrimoine » et la CLDR pourront également, à terme, être force de proposition pour réfléchir à la mise en valeur de certains éléments. Plusieurs pistes peuvent être envisagées en fonction des résultats de l'inventaire et des souhaits du groupe : publications, balades ou promenades thématiques, actions d'entretien ou de restauration, etc.

À ce stade, le travail de recensement n'est toutefois pas directement lié à un projet régional spécifique ni à un financement déterminé.

2. Une fois les éléments recensés et le formulaire complété, comment se déroule le processus de validation ? Est-il possible de revenir sur une fiche et d'apporter des modifications ?

Lorsqu'un élément est recensé et qu'une fiche est complétée via GoGoCarto, celle-ci fait l'objet d'une validation par les personnes chargées de la modération, à savoir Jean-Michel Bodelet et la Fondation rurale de Wallonie.

La validation porte notamment sur la forme de la fiche : photographies, localisation, formulation et clarté des informations encodées. Jean-Michel Bodelet pourra également apporter une relecture sur le contenu et le fond des informations communiquées (statut de propriété, localisation, date ou fait historique).

Il reste toujours possible de revenir sur une fiche après son encodage, pour autant que le contributeur ait préalablement créé un compte et soit connecté lors de l'encodage. Les informations peuvent ainsi être complétées ou corrigées ultérieurement.

En cas d'interrogation sur certains éléments, une prochaine réunion du groupe pourrait notamment être consacrée à une relecture collective de fiches afin de les enrichir, les corriger ou les compléter.

3. Le formulaire d'encodage prévoit la possibilité d'indiquer si l'élément se situe sur un site public ou privé. Doit-on encoder les coordonnées du propriétaire lorsqu'il s'agit d'un élément privé ? Qu'en est-il du RGPD ?

Une attention particulière doit être portée à cette question. Il est proposé de ne pas compléter la rubrique relative aux coordonnées du propriétaire privé sans l'accord préalable de celui-ci.

Par ailleurs, comme rappelé lors de la première réunion, le recensement s'effectue depuis l'espace public. Il n'est pas nécessaire, ni prévu, d'entrer dans une propriété privée pour observer ou photographier un élément. Un élément situé sur une propriété privée peut néanmoins être recensé s'il est visible depuis la voirie.

Enfin, si le nom du propriétaire est connu de la Commune, celle-ci peut à un moment donné, lui signaler que sa fontaine ou sa chapelle peut être rénovée grâce à des subsides de la Région wallonne.

4. GoGoCarto est un outil de recensement participatif libre de droit. Qu'en est-il de la sauvegarde des données si le site venait à disparaître ?

GoGoCarto permet d'exporter les données encodées, notamment sous un format Excel.

Une sauvegarde des données et du travail réalisé est donc prévue afin de conserver une copie de l'inventaire indépendamment de l'outil utilisé pour sa consultation.

5. Dans quelle mesure peut-on faire appel à la mémoire collective et comment tenir compte de l'exactitude des informations ?

Le recours à la mémoire collective est encouragé dans le cadre de la démarche. Les témoignages, souvenirs et informations recueillis auprès des habitants peuvent contribuer à enrichir les fiches et à orienter les recherches.

Il convient toutefois de distinguer les informations documentées des témoignages. Lorsqu'une information provient d'un témoignage, il est recommandé de préciser qu'il s'agit d'une information orale ou écrite recueillie auprès d'une personne identifiée, avec son accord, et de mentionner la date du recueil.

Les fiches peuvent par ailleurs être complétées ultérieurement lorsque de nouvelles informations sont disponibles.

Lors de cet échange, Jean-Michel Bodelet rappelle également la possibilité de consulter le site Bel-Memorial (https://bel-memorial.org/) pour les éléments commémoratifs. Cette ressource avait également été présentée lors de la première réunion.

6. Des éléments récents peuvent-ils être recensés ? Où placer la limite avec les éléments contemporains ?

La question de l'ancienneté n'est pas considérée comme un critère permettant à elle seule d'exclure un élément du recensement.

La date ou la période de réalisation d'un élément constitue au contraire une information intéressante à documenter lorsqu'elle est connue. Le recensement peut ainsi permettre de mettre en évidence différents témoignages du patrimoine local, y compris des éléments plus récents.

L'exemple d'une potale récente est notamment évoqué à titre d'illustration.

4. Répartition du territoire

A la suite des échanges, la répartition effectuée lors de la réunion du 08/07/2026 se complète :

Section	Village	Qui ?
Beausaint	- Mierchamps - Beausaint - Vecmont, Ronchamps, Ronchampay	- Christiane Collinet - ? - ?
Cielle	Cielle (+ Vecpré)	- Manu Goldschmit
Halleux	Halleux (+ Petit-Halleux) + Vecpré	- Pascal Lucas
Hives	Hives (+ Lavaux, Strument)	- Jean-Michel Bodelet + Géraldine Cattelain
La Roche	La Roche (+ Villez, Lohan, Borzée)	- Malorie Jacques - + ???… car grande section
Ortho	- Ortho, Hubermont - Warempage, Herlinval, Floumont - Nisramont - Mousny, Buisson, Roupage, Thimont, Vieux-Pont, Ferme-au-Pont + Vieux Château	- Christiane Kaiser, Bernadette Gillet et Patricia Cetani - Patrick Volvert et Damien Jonckers - Gilles Pirlot de Corbion - ?
Samrée	- Samrée (Bérismenil, Maboge)	?

Cette répartition vient compléter l'organisation du territoire proposée lors de la première réunion. L'objectif est de permettre à chacun de disposer d'un secteur identifié tout en conservant la possibilité de travailler à plusieurs, notamment en mobilisant des proches, voisins ou connaissances pour faciliter le travail de terrain. Les personnes présentes préfèrent plutôt travailler « en autonomie » (emploi du temps et vie familiale différents) et pas en fonction d'un moment de rencontre imposé pour tous (ex : tout le monde se retrouve samedi xx octobre dans le village y).

Les secteurs qui ne sont pas encore attribués (en turquoise dans le tableau ci-dessus) restent disponibles pour de nouveaux participants ou d'autres membres de la CLDR souhaitant rejoindre la démarche.

5. Préparer la suite…

La question du calendrier de réalisation de l'inventaire est abordée.

La FRW propose dans un premier temps une finalisation du travail pour le 31 décembre 2026. Après concertation, les participants conviennent toutefois de fixer l'échéance au **31 mars 2027**.

Cette échéance doit permettre de disposer d'un délai suffisant pour couvrir l'ensemble du territoire et compléter les informations nécessaires.

Il est toutefois souligné que l'objectif est de commencer le travail dès à présent et de ne pas attendre l'échéance pour engager le recensement. Le démarrage progressif du travail permettra notamment d'identifier les éventuelles difficultés rencontrées, de mieux évaluer le travail restant et de faciliter l'intégration de nouvelles personnes au groupe en leur proposant, le cas échéant, des secteurs encore disponibles.

Un point à l'ordre du jour de la **prochaine CLDR** (fin 2026 ?) devrait être intégrer pour présenter l'état d'avancement des travaux du groupe. La FRW reste disponible entre les réunions pour accompagner les participants en cas de question ou de difficulté rencontrée lors du travail de terrain ou de l'encodage.

Les participants sont remerciés pour leur participation et leur contribution au lancement de cette démarche.

Pour la FRW,

Catherine Servotte et Anatole Lepère

Annexe 1 – Rappel – Comment encoder dans GoGoCarto ?

La FRW propose d'encoder l'inventaire dans un outil participatif de cartographie numérique. Cela permet de localiser précisément les éléments, de faire des recherches thématiques, de mettre à disposition du plus grand nombre…

La FRW a créé une carte pour La Roche : https://patrimoine-la-roche-en-ardenne.gogocarto.fr/

La première étape est de se créer un compte (ce qui permet de modifier ses fiches, si l'encodage a été interrompu ou si on a trouvé de nouvelles informations). Pour cela :

- Allez sur le site https://patrimoine-la-roche-en-ardenne.gogocarto.fr/
- Au-dessus à droite, cliquez sur « Se connecter »
- En bas du cadre qui apparait, cliquez sur « S'inscrire »
- Remplissez le formulaire (n'oubliez pas votre mot de passe 😊) et cliquez sur « Enregistrer »
- Vous recevrez un mail de confirmation ; cliquez sur le lien.

Vous pouvez maintenant :

- Encoder des nouveaux éléments
- Modifier vos productions (cliquez sur votre nom, puis « Mon espace », puis « Mes contributions », puis choisir l'élément à modifier).

Quelques précisions lors de l'encodage d'un élément :

- Les rubriques sont les mêmes que celles de la fiche d'inventaire papier.
- Pour l'adresse, la localisation sur la carte permet d'encoder automatiquement l'adresse précise et les coordonnées GPS. Une fois l'élément pointé, n'oubliez pas d'appuyer sur le bouton vert « choisir ce point précis sur la carte » pour confirmer la localisation.
- Le site est utilisable sur smartphone, ce qui permet de charger directement les photos.
- Les éléments encodés seront validés par un modérateur (Jean-Michel et la FRW). C'est seulement après cette étape qu'ils seront visibles par tout le monde.
- Si vous n'avez pas fini de remplir une fiche, vous pouvez mettre un astérisque (*) à la fin du titre afin de signaler que la fiche doit encore être complétée et qu'il n'est pas nécessaire de la valider à ce stade.

GoGoCarto est un logiciel libre permettant de créer des annuaires cartographiques collaboratifs. Il a été conçu comme un service libre en ligne, c'est à dire que n'importe qui peut l'utiliser pour créer sa propre carte. Des systèmes de sauvegarde sont prévus, avec notamment la possibilité d'exporter les données dans différents formats, dont Excel. On peut donc espérer une certaine stabilité de cet outil.

L'encodage :

En préalable, c'est plus agréable d'inventorier à deux (ou plus) pour pouvoir échanger, se répartir les tâches (noter, mesurer, photographier…) … et se stimuler ! Et il ne faut pas vouloir tout faire en un jour !

AVANT d'aller sur le terrain :

- Avoir en tête les différentes catégories d'éléments du petit patrimoine et la zone à répertorier
- Emporter :
 - Des fiches d'inventaire vierges… et un crayon
 - Le fascicule donné en réunion
 - Un double-mètre
 - Un appareil photo ou un smartphone chargés ! Le smartphone est utile si vous encodez l'élément directement en ligne sur Gogocarto (voir point suivant)
 - De l'eau (pour s'hydrater et… asperger des inscriptions pour les rendre plus lisibles).

SUR PLACE :

- Observer et identifier l'élément (cf. liste des catégories et sous-catégories)
- Localiser (facile avec la carte GoGoCarto)
- Photographier (environ 1 à 5 photos par élément, selon les besoins) :
 - En mode paysage
 - En entier et de face (attention à la surexposition et aux éléments « parasites »)
 - Dans son contexte
 - Et au niveau des détails (pour compléter au mieux le descriptif)
- Décrire :
 - Rédiger en partant du bas vers le haut et du général vers le particulier
 - Utiliser des phrases simples (sujet-verbe-complément) → une idée par phrase
 - Donner les dimensions (en cm) et le type de matériau.

DE RETOUR À LA MAISON :

- Compléter (éventuellement) avec une recherche documentaire (informations reprises dans des livres ou d'autres inventaires → citer les sources)
- Récolter (éventuellement) des anecdotes et des témoignages. Attention, préciser qu'il s'agit d'un témoignage (oral ou écrit), émanant de telle personne (si elle est d'accord d'être citée) et recueilli par « Mr Dupont » en précisant la date. Ces témoignages sont souvent des souvenirs et sont empreints de subjectivité d'où la nécessité de préciser ce contexte.
- Encoder sur GoGoCarto (si vous avez rempli la fiche papier sur le terrain).

En conclusion, il n'y a pas de mauvaise information ! Le fait de créer une fiche pour un élément permet de démarrer une recherche à son sujet, c'est une amorce. Il vaut mieux une fiche incomplète que pas de fiche !

Si un problème se pose, il ne faut pas hésiter à contacter la FRW (famenne@frw.be – 084/21.98.60 – Alain, Catherine ou Anatole).